
Bulletin d'histoire politique

Les grandes dynasties politiques québécoises

Jacques Gagnon



Volume 21, numéro 2, hiver 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014148ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014148ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, J. (2013). Les grandes dynasties politiques québécoises. *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 169–177. <https://doi.org/10.7202/1014148ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les grandes dynasties politiques québécoises

JACQUES GAGNON
Politiste

Stephen Hess, *fellow* émérite de la Brookings Institution et ancien conseiller des présidents Eisenhower, Nixon, Ford et Carter, est sans conteste le « père fondateur » des études quantitatives sur les familles politiques américaines. En 1957, il avait déjà recensé quelque 700 familles ayant compté au moins deux membres au Congrès américain. Dans son étude de 1966 qui porte sur les dynasties politiques américaines¹, il définit la dynastie comme une famille qui a eu au moins quatre membres du même patronyme élus au niveau fédéral. Sur cette base, il repère 22 dynasties politiques américaines et il en décrit 14 dans son livre, auxquelles il ajoute les Lodge et les Kennedy, bien qu'elles ne répondent pas à sa définition de l'époque Enfin, dans un article de 2009 publié dans le *Washington Post*², Hess se donne trois critères différents pour définir la dynastie. Celle-ci devra inclure au moins trois générations de politiciens, constituer une parenté de sang plutôt que d'alliance, et ses membres devront avoir occupé l'un ou l'autre des postes suivants à qui il attribue un poids relatif : président (10 points), juge en chef de la Cour suprême (10 points), vice-président (4 points), président de la Chambre des représentants (4 points), gouverneur (3 points), sénateur (3 points), représentant (2 points), membre du cabinet (1 point). Sa liste de 2009 ne compte plus que dix dynasties, des Adams aux Bush en passant par les Taft, les Roosevelt, les Rockefeller et les Kennedy³.

Il est évident que la méthode de Hess comporte des limites. Le poids qu'il attribue à chaque poste est discutable ; pourquoi allouer dix points au Président et seulement un point aux membres du Cabinet ? C'est pourquoi nous n'avons pas effectué ce genre de calcul pour les parlementaires québécois. En outre, l'obligation de posséder au moins trois générations entraîne des absences regrettables telles la famille Long aux États-Unis, les familles Bédard, Cherrier, Viger et Johnson au Québec. Mais il est vrai que l'on peut difficilement concevoir l'existence d'une dynastie sur seulement deux générations...

Nous inspirant de la dernière méthodologie de Hess, nous avons effectué le même exercice pour les dynasties politiques québécoises, à partir de la plus récente édition du *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*⁴. Les postes retenus sont : lieutenant-gouverneur, président de la Chambre (anciennement orateur), premier ministre, ministre (ou membre du Conseil exécutif), député, conseiller législatif (poste électif entre 1856 et 1867). Accessoirement, nous avons aussi tenu compte des députés et sénateurs fédéraux mentionnés au dictionnaire et décrits dans le PARLINFO du Parlement du Canada.

C'est ainsi que nous avons pu recenser une trentaine de dynasties politiques en un peu plus de deux siècles de parlementarisme québécois (1792-2008)⁵. Nous n'en retiendrons que dix familles, à savoir celles qui comptent quatre générations de politiciens ou trois générations avec au moins cinq politiciens portant le même patronyme.

Les Taschereau (*cinq générations, onze politiciens*)

La famille Taschereau est la championne de notre palmarès, tous critères confondus. Elle entre en politique avec Gabriel-Elzéar, fils du seigneur de Sainte-Marie de Beauce et grand propriétaire foncier, officier militaire et civil, juge puis député de Dorchester en 1792 et conseiller législatif en 1798. Trois de ses garçons suivent ses traces, soit Thomas-Pierre-Joseph, conseiller législatif à partir de 1818; Jean-Thomas, député de Dorchester de 1800 à 1810 et de 1812 à 1820 puis de Gaspé de 1820 à 1827, conseiller législatif à partir de 1828; Antoine-Charles, enfin, député de Beauce de 1830 à 1838 et de Dorchester de 1841 à 1844. La troisième génération inclut deux fils de Thomas-Pierre-Joseph : Pierre-Elzéar, député de Beauce de 1830 à 1835 et de Dorchester en 1844-1845 ainsi que Joseph-André, député de Beauce de 1835 à 1838 et de Dorchester de 1845 à 1847. Le premier est le père d'Henri-Elzéar, député de Beauce de 1861 à 1867. Ajoutons leur neveu Thomas Linière Taschereau, député fédéral de Beauce de 1884 à 1887 et fils de Thomas-Jacques qui n'a pas fait de politique. Mais le Taschereau le plus célèbre reste Louis-Alexandre, petit-fils de Jean-Thomas et demi-frère d'Henri-Thomas, député fédéral de 1872 à 1878. Louis-Alexandre quant à lui est député provincial de Montmorency de 1900 à 1936, ministre des Travaux publics et du Travail de 1907 à 1919, procureur général de 1919 à 1936 puis premier ministre de 1920 à 1936. Il est en outre ministre des Affaires municipales de 1924 à 1935 et trésorier de la province de 1930 à 1932. La dynastie politique connaît son crépuscule, néanmoins flamboyant, avec son fils Robert, député provincial de Bellechasse de 1930 à 1936 puis juge de la Cour suprême à partir de 1940 et juge en chef à partir de 1963.

Les Panet (*quatre générations, huit politiciens*)

Le *Dictionnaire biographique du Canada* reconnaît à l'avocat Pierre-Méru Panet le statut d'homme politique en tant que membre du Conseil exécutif du Bas-Canada de 1791 à 1804, sans toutefois être membre du Parlement. Deux de ses fils seront des parlementaires, à savoir Pierre-Louis et Bonaventure. Le premier est député pro-Parti bureaucrate de Cornwallis de 1792 à 1796 et de Montréal-Est de 1800 à 1804. Le second est député pro-Parti canadien de Leinster de 1792 à 1800 et en 1809-1810. Le neveu de Pierre-Méru est cependant mieux connu : Jean-Antoine Panet, député de la Haute-Ville de Québec de 1792 à 1794 et premier orateur de l'Assemblée législative. Il représente la même circonscription de 1796 à 1808 et celle de Huntingdon de 1808 à 1814 pour revenir dans la Haute-Ville en 1814-1815. Il occupe encore la charge d'orateur pendant ces divers mandats jusqu'au moment où il quitte l'Assemblée pour devenir membre du Conseil législatif, mais il décède le 17 mai 1815. Il est le père de trois politiciens. Philippe, député de Northumberland de 1816 à 1824 et de Montmorency de 1830 à 1832 et membre du Conseil exécutif en 1831-1832 et en 1838. Louis, membre du Conseil exécutif de 1837 à 1841 puis du Conseil législatif de 1852 à 1867 et de 1867 à 1884 pour la division de La Salle, qu'il représente aussi au Sénat de 1871 à 1874. Charles, enfin, député du comté de Québec de 1858 à 1861. La quatrième génération est représentée par un fils de Philippe, Charles-Eugène, sénateur libéral de La Salle en 1874-1875. À noter que les Panet s'allient aux Taschereau et aux Casgrain.

Les Casgrain (*quatre générations, sept politiciens*)

Fils et frère des seigneurs de Rivière-Ouelle, l'avocat Charles-Eusèbe Casgrain est élu député de Kamouraska en 1830 et défait en 1834. Ayant voté contre les 92 Résolutions de Parti patriote, il en est récompensé par sa nomination au Conseil spécial de 1838 à 1841. Deux de ses fils sont respectivement sénateur et député à Ottawa : Charles-Eugène et Philippe Baby Casgrain. Le premier est le père de Thomas Chase Casgrain, avocat et professeur de droit, député conservateur du comté de Québec de 1886 à 1890, procureur général dans le cabinet de Boucherville en 1891-1892, élu dans le comté de Montmagny en 1892 et procureur général dans le cabinet de Taillon jusqu'en 1896. Il est ensuite député fédéral de 1896 à 1904 puis en 1914 et ministre des Postes jusqu'à sa mort en 1916. Le second est le père de Joseph Philippe Baby, sénateur de 1900 à 1939. Charles-Eusèbe est en outre l'arrière-grand-père de Perreault Casgrain, avocat et député libéral de Gaspé-Nord en 1939 puis ministre sans portefeuille de Godbout de 1942 à 1944. Il est enfin l'arrière-grand-père de Léon Casgrain, avocat et député libéral de Témiscouata en 1927, de Rivière-du-Loup entre 1931

et 1939, de Kamouraska-Rivière-du-Loup de 1939 à 1944 puis de Rivière-du-Loup de 1944 à 1948. Il occupe la fonction d'orateur suppléant en 1936 puis de ministre sans portefeuille de Godbout (comme son petit-cousin Perrault Casgrain) de 1939 à 1942. Il termine sa carrière politique comme procureur général de la province de 1942 à 1944.

Les Tessier (*quatre générations, cinq politiciens*)

Avocat, professeur de droit et administrateur, Ulric-Joseph Tessier est député réformiste de Portneuf de 1851 à 1854. Il est élu conseiller législatif du Golfe en 1858, division qu'il représente jusqu'en 1867. Il entre au cabinet Macdonald-Sicotte comme commissaire des Travaux publics en 1862-1863. Cette dernière année, il devient président du Conseil législatif. Il est sénateur pro-libéral du Golfe de 1867 à 1873 pour ensuite accepter une charge de juge à la Cour supérieure. Deux fils suivent ses traces, d'abord comme avocats puis députés et orateurs, enfin comme sénateur ou juge. Jules représente le Parti libéral dans le comté de Portneuf de 1886 à 1903 et il est orateur de l'Assemblée de 1897 à 1901. Il quitte Québec pour devenir sénateur de La Durantaye de 1903 à son décès en 1934. Auguste est député libéral de Rimouski de 1889 à 1907, orateur de l'Assemblée en 1905, ministre de l'Agriculture du cabinet Gouin en 1905-1906 et Trésorier de la province en 1906-1907. Il est par la suite nommé juge à la Cour supérieure. Son fils Auguste-Maurice lui succède dans la même circonscription de Rimouski de 1912 à 1922 puis il devient lui aussi juge à la Cour supérieure. Son petit-fils Maurice prend la relève dans Rimouski de 1966 à 1973. Il est ministre des Affaires municipales et ministre des Travaux publics dans le cabinet Bourassa de 1970 à 1973. Il est ensuite nommé juge à la Cour provinciale puis président de la Commission des accidents du travail.

Les Beaubien (*quatre générations, cinq politiciens*)

Fils de cultivateur, Joseph-Octave Beaubien est médecin, administrateur et député conservateur de Montmagny de 1858 à 1867. Au moment de la Confédération, il est élu député fédéral de Montmagny pour être défait en 1872. Il cumule les fonctions de commissaire des Terres de la couronne dans le cabinet Chauveau de 1867 à 1873 et de conseiller législatif de La Durantaye de 1867 à son décès survenu en 1877. L'oncle de Joseph-Octave, Pierre Beaubien, assure la descendance politique de la famille. Médecin formé en France puis exerçant sa profession à Montréal, il est élu député de cette ville en 1843-1844 puis de Chambly en 1848-1849. Il abandonne son siège pour devenir médecin-chirurgien de la prison de Montréal jusqu'à son décès. À noter qu'il épouse la sœur de Charles-Eusèbe Casgrain que nous avons vu à la tête de la dynastie précédente. Son fils Louis,

propriétaire terrien et homme d'affaires est député conservateur de la circonscription provinciale d'Hochelaga de 1867 à 1886 et il cumule la fonction de député fédéral de 1872 à 1874. Il est orateur de l'Assemblée législative de 1876 à 1878 puis commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation dans les cabinets de Boucherville, de Taillon et de Flynn de la fin de 1891 jusqu'en 1897. Il avait été élu sans opposition dans Nicolet en 1892 mais il est défait dans Beauharnois en 1897. Son fils Charles-Philippe est sénateur de 1919 à 1945 et son petit-fils Louis-Philippe le sera de 1960 à 1985.

Les Boucher de Boucherville et de Grosbois *(quatre générations, quatre politiciens)*

Les Boucher de Boucherville, de Grosbois, de la Bruère et de Niverville ont tous le même ancêtre mais seules les deux premières branches ont de proches parents en politique. René-Amable Boucher de Boucherville, officier de carrière, seigneur et grand voyer du district de Montréal, est nommé conseiller législatif en 1786 et reconduit dans cette fonction après l'adoption de l'Acte constitutionnel de 1791. Il est le père de Pierre-Amable qui suit un peu le même parcours et est nommé conseiller législatif en 1843, nonobstant ses sympathies passées pour les Patriotes. Le fils de ce dernier est le politicien le plus connu de la dynastie. Charles-Eugène est médecin et député pro-conservateur de Chambly de 1861 à 1867. Avec l'avènement de la Confédération, il est nommé conseiller législatif de Montarville et il occupe la présidence de la Chambre haute jusqu'en 1873. C'est à titre de conseiller législatif qu'il peut être nommé premier ministre en 1874, secrétaire et registraire de la province, ministre de l'Instruction publique (1874-1876) et commissaire à l'Agriculture et aux Travaux publics (1876-1878). Mais il est renvoyé en 1878 par le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just. Charles-Eugène est alors nommé sénateur de Montarville, en 1879. Il récupère le poste de premier ministre provincial en 1891-1892 et cumule la tâche de Trésorier pendant quelques semaines. Son neveu Tancrède Boucher de Grosbois, lui aussi médecin, est député libéral de Shefford de 1888 à 1892. Réélu en 1897, il quitte la politique en 1903.

Les Papineau (trois générations, six politiciens)

Deux frères sont à l'origine de la carrière politique de cette famille célèbre. D'abord le notaire Joseph, député de Montréal de 1792 à 1796, de Montréal-Est de 1796 à 1800 et encore de Montréal en 1800. Mais comme «il avait été élu député de Montréal en son absence et sans sa participation», il obtint la permission de ne pas siéger avant 1803-1804... Joseph est à nouveau député de Montréal-Est de 1809 à 1814, en même temps que son fils Louis-Joseph est député de Kent. Louis-Joseph occupe le siège de

Montréal-Ouest de 1814 à 1838 puis, après l'échec de la rébellion des Patriotes et l'imposition de l'Acte d'union, celui de Saint-Maurice entre 1848 et 1851 et des Deux-Montagnes entre 1852 et 1854. C'est comme député de Montréal-Ouest qu'il remplit ses fonctions les plus connues : orateur de la Chambre de 1815 à 1823 et de 1827 à 1838, chef du Parti canadien puis du Parti patriote de 1815 à 1838, membre du Conseil exécutif de 1820 à 1823. Son frère Denis-Benjamin, agent seigneurial, marchand et éleveur, connaît un parcours sensiblement différent. Député d'Ottawa de 1842 à 1847, il sera conseiller exécutif, commissaire des Terres de la couronne, membre du bureau des Travaux publics et co-chef du gouvernement tory entre 1844 et 1847 ! Son fils, le notaire Denis-Émery, un Rouge plutôt qu'un Tory, lui succède dans le comté d'Ottawa de 1858 à 1861. Concluons avec la deuxième branche de la famille Papineau représentée par André, député patriote d'Effingham de 1827 à 1830 et son fils André-Benjamin, député patriote de Terrebonne en 1837-1838, qui ne put jamais siéger pour avoir pris part à la rébellion.

Les Juchereau Duchesnay (trois générations, cinq politiciens)

Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur, militaire, commerçant et administrateur, est député de Buckingham de 1792 à 1796 et membre du Conseil exécutif de 1794 jusqu'à son décès en 1806. Un premier fils, Antoine-Louis est député de Hampshire de 1804 à 1810 ; à la fin de cette année, il est nommé au Conseil législatif puis au Conseil exécutif en 1817 ; il y restera jusqu'à son décès en 1827. Un second fils, Jean-Baptiste, siège au Conseil législatif de 1832 à son décès l'année suivante. Deux petits-fils d'Antoine poursuivront des carrières parallèles. L'avocat Elzéar-Henri est élu conseiller législatif de Lauzon qu'il représente de 1856 à 1867 puis il est nommé sénateur de la même division pour y défendre le Parti conservateur jusqu'à sa mort en 1871. Son cousin Édouard-Louis-Antoine-Charles est député de Portneuf de 1848 à 1851 puis élu conseiller législatif de La Salle où il siège de 1858 à 1867. Il devient alors sénateur conservateur de la même division mais il démissionne en 1871. À noter que la famille Juchereau Duchesnay est alliée à la famille Taschereau par le mariage de la fille d'Antoine avec Gabriel-Elzéar Taschereau.

Les Desaulniers (trois générations, cinq politiciens)

La première branche de cette famille est représentée par François Lesieur Desaulniers, député patriote de Saint-Maurice de 1836 à 1838 puis de 1844 à 1848 ; par son fils, le médecin Louis-Léon Lesieur député conservateur du même comté à Québec de 1851 à 1863 puis à Ottawa en 1867-1868 et de 1878 à 1887 ; par son petit-fils, le médecin Eugène Merrill, député pro-

vincial libéral de Chambly de 1909 à 1922 et orateur suppléant de 1916 à 1919. La seconde branche comprend deux députés : Alexis Lesieur, député conservateur de Maskinongé à Québec de 1867 à 1871 puis à Ottawa de 1884 à 1887 ; Arthur Lesieur, député libéral de Champlain de 1917 à 1930. Bref, nonobstant leurs allégeances partisans différentes sinon contradictoires, les députés de cette famille ont constitué une véritable dynastie dans la région trifluvienne pendant près d'un siècle.

Les Choquette (trois générations, cinq politiciens)

Deux frères lancent la famille Choquette en politique sous la bannière du Parti libéral. L'aîné, l'avocat Philippe-Auguste est député fédéral de Montmagny de 1887 à 1898 puis sénateur de la division de Granville de 1904 à 1919 ; son fils Fernand est député provincial de Montmagny de 1939 à 1948 ; son petit-fils Auguste est député fédéral de Lotbinière de 1963 à 1968. Le cadet, le médecin Ernest Choquette est conseiller législatif pour Rougemont de 1910 à son décès en 1941 ; son petit-fils Jérôme est député d'Outremont de 1966 à 19975. Il sera ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives dans le cabinet Bourassa en 1970, ministre de la Justice de 1970 à 1975 et ministre de l'Éducation en 1975. Il quitte alors le Parti libéral du Québec pour fonder avec Fabien Roy le Parti national populaire dont il sera le leader battu à l'élection de 1976. Il réintègre le PLQ en 1978 mais le reste de sa carrière politique se déroulera sur la scène municipale.

Conclusion

Dans son article de 2009, Hess recense la liste des postes occupés par les membres de chaque dynastie pour en établir la hiérarchie. Livrons-nous au même exercice pour nos dix familles⁶ :

Les Taschereau : premier ministre (1), ministre (1), député (8), conseiller législatif (3), député fédéral (2) ;

Les Panet : ministre (3), président d'une Chambre (1), député (5), conseiller législatif (2), sénateur (2) ;

Les Casgrain : conseiller spécial (1), ministre (3), président d'une Chambre (1), député (4), ministre fédéral (1), député fédéral (2), sénateur (2) ;

Les Tessier : ministre (3), président d'une Chambre (3), député (5), conseiller législatif (1), sénateur (2) ;

Les Beaubien : ministre (2), président d'une Chambre (1), député (3), conseiller législatif (1), député fédéral (2), sénateur (2) ;

Les Boucher de Boucherville et de Grandbois: premier ministre (1) ministre (1), président d'une Chambre (1), député (2), conseiller législatif (3), sénateur (1);

Les Papineau: premier ministre (1), ministre (2), président d'une Chambre (1), député (6);

Les Juchereau Duchesnay: ministre (2), député (3), conseiller législatif (4), sénateur (2)

Les Desaulniers: président d'une Chambre (1), député (5), député fédéral (2);

Les Choquette: ministre (1), député (2), conseiller législatif (1), député fédéral (2), sénateur (1).

Ajoutons que le *Dictionnaire biographique du Canada* contient la biographie d'un nombre relativement important de nos « dynastes ». Sur nos 61 hommes politiques, 43 sont décédés avant 1931; 26 d'entre eux (60%) se méritent un article du *DBC*⁷. Nul doute que s'y retrouveront aussi quelques-uns des disparus des décennies suivantes, à commencer par Louis-Alexandre et Robert Taschereau!

Dans le premier chapitre de son ouvrage sur 16 dynasties politiques américaines, Hess constate qu'elles sont faites « du meilleur beurre ». Ce sont presque toutes de vieilles familles anglo-saxonnes, protestantes, de professions libérales, de la Côte Atlantique et financièrement avantagées (p. 3). Pour le Québec, ce sont habituellement de vieilles familles francophones, catholiques, de professions libérales, des plus anciennes seigneuries et de bonne bourgeoisie. Mais la principale différence entre Washington et Québec semble résider dans le fait qu'aux États-Unis, les deux tiers des dynasties étaient encore dans la course politique au milieu des années 1960, ce qui était loin d'être le cas chez nous. Nos dynasties relèvent davantage de l'histoire que de l'actualité politique.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Stephen Hess, *America's Political Dynasties*, édition 1966 chez Doubleday & Co et 1997 chez Transaction Publishers.
2. Stephen Hess, « America's Top Dynasty? », *Washington Post*.
3. Plus les moins connus Harrison, Frelinghuysen, Breckinridge et Bayard.
4. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Martin Rochefort (dir.), *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, 3^e éd., Québec, Les Publications du Québec, 2009, 842 p. Les deux premières éditions datent respectivement de 1980 (*Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*) et de 1992 (*Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*).
5. À savoir les Beaubien, Blanchet, Boucher de Boucherville et de Grosbois, Caldwell, Cannon, Caron, Cartier, Casgrain, Chaussegros de Léry, Choquette,

Desaulniers, Gabias, Irumberry de Salaberry, Juchereau Duchesnay, Mailhot, Marchand, Mercier, Morin, Mousseau, Pacaud, Panet, Papineau, Perrault, Pouliot, Power, Saveuse de Beaujeu, Taché, Taschereau, Tessier et Turcotte.

6. Suivant la méthode de Hess, Monsieur X qui a été député de deux circonscriptions différentes sera compté une fois; Monsieur Y qui a été député et ministre sera compté deux fois.
7. Chez les Taschereau: Gabriel-Elzéar, Thomas-Pierre-Joseph, Jean-Thomas, Joseph-André, Henri-Elzéar, et Henri-Thomas. Chez les Panet: Pierre, Pierre-Louis, Bonaventure, Jean-Antoine et Philippe. Chez les Casgrain: Charles-Eusèbe et Charles-Eugène. Chez les Tessier: Joseph-Ulric. Chez les Beaubien: Pierre, Louis et Joseph-Octave. Chez les Boucher de Boucherville: René-Amable. Chez les Papineau: Joseph, Louis-Joseph et Denis-Benjamin. Chez les Juchereau Duchesnay: Antoine, Antoine-Louis, Jean-Baptiste et Elzéar-Henri. Chez les Desaulniers: Louis-Léon.